

## Résolution de la commission EMPD 218

Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat et le Bureau du Grand Conseil à écrire au Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) pour demander à ce dernier de surseoir, jusqu'au 30 novembre 2009, à sa décision relative à la demande de prolongation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg.



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 01.09.09

Scanné le - 2 SEP. 2009

09\_RES\_022